

Madame la Présidente  
de la Province Sud  
**Sonia BACKES**

Nouméa, le 30 janvier 2024

**Ref : 05 / 2024 / FINC**

**Objet : Votre post sur la société Biscochoc publié le 21/01/24**

Madame la présidente,

Par post Facebook du 21 janvier dernier, vous vous en prenez à la société Biscochoc, ce que nous ne pouvons que regretter.

Nous déplorons en effet qu'en votre qualité de présidente de la province Sud et donc notamment en charge du développement économique, vous puissiez sans retenue et sans élément objectif, vous attaquer de la sorte à une entreprise calédonienne et à ses salariés. Et au-delà c'est l'ensemble d'une filière calédonienne que vous jetez aux orties.

Comme vous le savez, si le gouvernement calédonien venait à suivre vos recommandations, la société Biscochoc serait amenée à fermer rapidement ses portes et à licencier ses salariés, jetant près d'une centaine de familles dans la précarité ; car comme toute entreprise dans une telle situation, Biscochoc ne sera plus en mesure de rembourser l'investissement de 2,7 milliards de francs CFP qui est en cours de réalisation, si le marché est envahi de produits importés, comme vous semblez le désirer. Ce serait aussi le cas de plusieurs autres entreprises de la filière.

Mais vous savez que cela n'arrivera pas, que le gouvernement ne le fera pas, parce qu'aucun décideur responsable ne peut se livrer à de telles pratiques, ce qui vous permet de tenter un coup politique pour faire plaisir à certains de vos aficionados, en cherchant à opposer les consommateurs calédoniens à leur industrie de transformation pour servir vos desseins politiques.

Force est de constater et de regretter, que la campagne des prochaines provinciales est lancée de manière archaïque. Car avant de vous exposer en quoi vos arguments non légitimes auraient mérité plus de recherches et de connaissance du terrain de la part de vos proches conseillers, permettez-nous de vous dire que ces attaques malveillantes ne participent pas à apaiser les Calédoniens, qui s'inquiètent de leur avenir. Elles ne participent pas non plus à faire avancer l'économie dont il ne vous aura pas échappé qu'elle est en grande difficulté.

Il serait tout aussi facile pour les acteurs économiques de faire du populisme et de jeter l'opprobre sur la classe politique en lui demandant : Quel est votre bilan, alors que vous aviez promis d'inscrire définitivement le statut du territoire au sein de la République, d'engager un plan de relance de l'économie par la baisse du coût du travail, de refonder le contrat social par l'augmentation du pouvoir d'achat, d'améliorer la sécurité des Calédoniens, de protéger et de valoriser notre patrimoine environnemental ou encore, de sauver notre système de santé ou de sauver la SLN, ou encore Prony Resources... ?

Pourquoi en lieu et place, les Calédoniens ne voient que chamailleries et discordes politiques, qui ne réussissent qu'à démanteler toute majorité dans les institutions ?

La critique est facile. Mais nous, industriels, ce n'est pas le chemin que nous avons choisi de suivre. Nous savons que rien n'est simple quand il s'agit de mener des projets, que l'industrie n'est pas une science simple et binaire et que le parcours industriel reste semé d'embûches. Nous ne le savons que trop bien, nous qui devons tenir nos engagements au quotidien, rendre des comptes à nos salariés, à nos actionnaires, à nos clients ou à nos banquiers. Nous pourrions juste escompter que les politiques en charge du développement économique ne viennent pas semer, en plus, des embûches et qu'il nous faille batailler contre nos détracteurs.

Alors essayons plutôt de relever les défis qui sont devant nous et qui nécessitent de la cohésion entre Calédoniens, pour bâtir un avenir durable dans la paix et la prospérité.

C'est en tout cas notre ambition et ce pourquoi nous sommes prêts à nous mobiliser ; c'est également pour cette raison, que nous nous devons de corriger les contre-vérités qui n'ont pour objectif que de caricaturer les entreprises calédoniennes et de chercher à opposer les Calédoniens entre eux.

**Vous avez ainsi condamné la défiscalisation locale que la société a obtenue, au motif qu'elle coûtera plus d'un milliard d'argent public.**

La défiscalisation locale a été créée pour soutenir l'investissement productif et notamment en faveur du développement de l'industrie de transformation et du tourisme. Nous vous rappelons que la province Sud en a sans doute été la première bénéficiaire, à travers la défiscalisation du Méridien et du Sheraton, hôtels qui ne survivent encore aujourd'hui que grâce à de l'argent public. Par ailleurs, si vous êtes contre le principe de ce dispositif, car il aurait un coût pour le contribuable, il suffisait de l'arrêter quand votre formation présidait le gouvernement et demander au gouvernement français, dont vous avez fait partie, de mettre également un terme à la défiscalisation nationale, qui au titre de la solidarité au profit des ultramarins, a aussi un coût pour le contribuable métropolitain.

Sur le fond, vous devriez normalement vous réjouir qu'une entreprise calédonienne entreprenne, en prenant des risques, pour investir 2,7 milliards de francs CFP dans l'économie calédonienne dans ces temps difficiles, ou des milliers de résidents ont quitté ou continuent de quitter le territoire ; manne économique qui profitera à des dizaines d'entreprises et à des centaines de salariés calédoniens, dont le BTP, qui en a grand besoin. Presque trois fois plus que le montant des travaux que vous annoncez à grand renfort de communication pour la rénovation de l'hôtel de province. Mais dans le cas de l'usine Biscochoc, il s'agit d'un investissement productif qui n'implique pas 100% de fonds publics et comme le soulignait un spécialiste du sujet il y a quelques jours sur RRB « 1 franc investi par la collectivité dans les opérations de défiscalisation locale) génère très rapidement plus d'un franc, et... ; très rapidement la collectivité de Nouvelle-Calédonie rentre dans ses fonds »<sup>1</sup>; Cet investissement permettra à Biscochoc de se doter d'une nouvelle usine HQE à la pointe technologique et environnementale, plus compétitive, dotée des meilleures normes alimentaires et de labellisation B CORP (exigences sociétales, environnementales, de gouvernance et de transparence).

---

<sup>1</sup> RRB, les jeudis de l'économie – 25 janvier 2024

Vous devriez aussi vous féliciter qu'une entreprise locale participe, sur ses fonds propres, au financement du développement de la filière cacao ou de celle du sucre de coco en Nouvelle-Calédonie, permettant de protéger et de valoriser notre patrimoine naturel.

Tout comme vous devriez vous féliciter qu'une entreprise calédonienne investisse au Vanuatu pour rapprocher la production du cacao de la consommation calédonienne, tout en participant à développer les relations et les échanges régionaux avec nos voisins.

Vos commentaires sont d'autant plus incompréhensibles que vous aviez annoncé dans votre programme de campagne aux élections provinciales de 2019 : « *Nous souhaitons que les Calédoniens retrouvent l'esprit pionnier qui a permis de bâtir la Nouvelle-Calédonie. Nous voulons soutenir les initiatives, que les Calédoniens se lancent, prennent des risques et réussissent* ». Ou s'agissant du développement durable : « *Valoriser et protéger notre biodiversité exceptionnelle (...) soutenir les porteurs de projets locaux et la recherche visant à valoriser notre biodiversité (...) instaurer un crédit d'impôt vert pour toute dépense d'un foyer ou d'une entreprise effectuant un investissement dans le secteur du développement durable (...) inscrire la Nouvelle-Calédonie dans une dynamique régionale et internationale* ».

Votre avis sur la défiscalisation locale du projet de la nouvelle usine de Biscochoc est donc simplement fantaisiste.

**Vous avez ensuite considéré que Biscochoc empêchait les Calédoniens d'accéder à toute la variété de chocolats, par des protections « excessives ».**

Ce que vous ne savez sans doute pas et que vos conseillers ont omis de porter à votre connaissance, c'est que le marché calédonien du chocolat est loin d'être bloqué ; chaque année il est importé plus de 700 tonnes<sup>2</sup> de chocolat, sous forme de tablettes, barres, boîtes, sachets, pâte à tartiner, etc., et en provenance de toutes les grandes marques industrielles<sup>3</sup> européennes ; le tout pour des volumes bien plus importants que ce que Biscochoc fabrique.

Lors de vos basses attaques vous avez également oublié que d'autres industriels, artisans chocolatiers et pâtisseries fabriquent sur le territoire, participant à enrichir l'offre et bénéficiant de la régulation de marché de la filière. Car oui, les régulations de marché bénéficient à une filière, au sein de laquelle chacun est libre de développer une activité de production. Ces régulations ne sont jamais au seul bénéfice d'une seule entreprise.

Vous ignorez peut-être aussi que les seules interdictions à l'importation concernent les tablettes de 14g à mettre dans le pain des enfants, les mini-tablettes de 4g servies avec le café ou les bâtons boulangers de moins de 5g utilisés pour fabriquer les pains au chocolat, et enfin, les moulages de Pâques qui ont toujours été traditionnellement réalisés par les industriels et les artisans locaux.

---

<sup>2</sup> 42.275 Kg de tablettes, 87.323 Kg de barres chocolatées, soit l'équivalent de 2.183.075 Barres de 40g, 99.443 Kg de chocolats fourrés commercialisés sous différentes formes, boîtes, sachets, moulage, etc.), 99.689 kg de pâte à tartiner et 381.436 kg d'autres chocolats divers et variés.

<sup>3</sup> Lindt, Ferrero, Côte d'or, Milka, Suchard, Nestlé, Cadbury, Mars, M&M's, Smarties, Maltesers, Snickers, etc.

Et vous avez raison, l'importation s'évertue à se concentrer sur des produits directement concurrents de ceux fabriqués localement et elle ne cherche pas à apporter aux consommateurs des produits différents, comme ceux élaborés par les grands noms de la chocolaterie artisanale française, suisse ou belge.

Alors non, en toute vérité, Biscochoc n'empêche pas les Calédoniens d'accéder à toute la variété de chocolats, par des protections « excessives », les faits sont têtus et ils montrent bien que l'importation de toutes les variétés est faisable pour qui le voudrait.

**Vous avez également regretté que les consommateurs ne bénéficient pas de prix normaux et là, vous n'avez pas tout à fait tort.**

Effectivement, le chocolat industriel est plus cher en Nouvelle-Calédonie qu'en Métropole, notamment parce que le marché calédonien et l'environnement économique ne sont pas aussi développés et compétitifs que dans les grandes économies mondiales. Les industriels calédoniens connaissent bien cette problématique, même quand ils sont métallurgistes, qu'ils disposent d'outils de classe mondiale et que leur marché est mondial.

Ainsi par exemple, une tablette nature 100g de Biscochoc est vendue dans la GMS, 295 F<sup>4</sup>, soit 40% plus chère qu'une tablette Lindt vendue dans le réseau Carrefour France à 175 F. Toutefois, cette même tablette Lindt, quand elle est importée sur le territoire, et alors qu'elle ne supporte aucune taxe particulière autre que la TGC, est vendue 510 F, soit 73% plus chère que la tablette locale et 193% plus chère que la tablette nationale.

Autre exemple, le fameux Nutella, dont vous faites un cheval de bataille depuis de nombreuses années, a été ouvert à l'importation en 2012 par vos soins. Pourtant, aujourd'hui, déduction faite d'une taxe (TRM – Taxe de Régulation de Marché) de 375 CFP, il est vendu 1.730 F le pot de 750g, soit 130% plus chère qu'en Métropole où il est commercialisé à 590 F. Et ce même Nutella vendu aux Calédoniens est également, TRM déduite, 59% plus cher que le pot de Noisety vendu à 850 F.

En conclusion, le chocolat calédonien est certes plus cher que celui vendu en Métropole, mais l'importation n'est indéniablement pas la solution comme vous voudriez le faire croire, parce qu'elle est encore beaucoup plus chère, sans réelle justification.

Vous admettez en effet que l'anormalité des prix du chocolat sur le territoire tient plus aux marges de l'importation, et de la distribution, qu'à la production locale. Votre troisième argument n'est donc pas fondé non plus.

**Comme le font souvent les politiques, vous avez formulé toutes vos critiques au nom des Calédoniens.**

Permettez-nous de vous indiquer que votre perception de la volonté des Calédoniens n'est pas la bonne et ne peut se limiter à un entourage fourni d'habitants des quartiers sud de Nouméa. Selon une étude I-Scope réalisée en 2019 auprès d'un échantillon de 1004 personnes :

- 94% des Calédoniens interrogés considèrent l'industrie locale comme nécessaire ;
- 73% ont une assez bonne ou très bonne opinion d'elle ;

---

<sup>4</sup> Selon les données relevées sur prix-nc figurant dans le dossier de Biscochoc déposé à la DAE

- 60% sont favorables aux protections de marché, contre 28% qui n'y sont pas vraiment ou pas du tout favorables.

Même si cette enquête n'est pas directement réalisée sur les produits de Biscochoc, elle nous éclaire sur la perception qu'ont les Calédoniens de leur industrie, et les données dont nous disposons sur les ventes de Biscochoc tendent plutôt à confirmer que les Calédoniens ont une opinion très différente de ce que vous voudriez propager.

Le meilleur exemple est celui du Nutella : vous avez favorisé l'entrée du Nutella sur le marché calédonien au détriment de la production locale, au nom des Calédoniens qui soi-disant ne supportaient plus de consommer du Noisety et qui réclamaient à grands cris l'arrivée du Nutella. Or, 5 ans après l'ouverture du marché calédonien et malgré les préjudices que cela a pu faire subir aux industriels et aux artisans calédoniens, le Noisety a retrouvé dès 2018 sa place de leader du marché local.

En conséquence, l'avis de quelques-uns, même asséné, ne constitue pas une vérité, ni une pensée majoritaire.

**Enfin, vous terminez votre post en affirmant qu'il y a des mesures de protection qui méritent (votre) soutien et d'autres pas.**

Nous serions ainsi curieux de connaître quels sont les critères retenus pour les distinguer : la taille des entreprises du secteur ? Le nom de leurs propriétaires ou leur couleur politique ? La gêne occasionnée aux importateurs ? Votre approche clientéliste de cette politique publique est assez intéressante.

Pour notre part, nous sommes attachés aux valeurs républicaines et démocratiques. Nous nous référons donc à la loi qui a toujours très clairement énuméré les critères d'éligibilité aux mesures de régulation de marché, initié, rappelons-le-nous, par l'Etat dans les années 80 pour favoriser la diversification économique, le développement de la production intérieure, et pallier la grande crise du nickel, qui avait mis à terre l'économie calédonienne et l'emploi.

Dès lors, nous pourrions considérer que les secteurs actuellement protégés l'ont été sur la base de critères objectifs : des entreprises qui ont investi, des salariés qui y forgent leur carrière et qui en retirent leurs revenus, des sous-traitants qui en vivent, les caisses sociales qui en dépendent, et sauf à démontrer que l'importation est plus profitable à l'intérêt économique général du territoire, il n'y a pas de raison de remettre en cause un dispositif qui a largement fait ses preuves au bénéfice de l'économie calédonienne.

A ce sujet, nous vous invitons à vous pencher sur les résultats économiques détaillés de 2022 de l'ISEE qui démontrent que les retombées de l'industrie (hors nickel) sont 5,7 fois plus importantes que celles du commerce de gros (hors automobile). On peut comprendre que 77,6% des cotisations sociales sont versés par la production de biens et de services contre 11,7% pour le commerce de gros (y compris l'automobile) qui capte pourtant près de 65% de la consommation calédonienne.

Vous qui êtes à priori, comme nous, opposée à l'augmentation de la fiscalité qui pèse sur le travail, sur la consommation ou sur le contribuable, notamment dans la conjoncture actuelle, peut-être qu'au regard de ces indicateurs, une autre solution pourrait éclore pour financer les régimes sociaux et notamment le RUAMM, en favorisant le développement de la production locale et/ou en augmentant la contribution de l'importation aux caisses sociales ?

Enfin, vous aurez noté lors de votre participation au gouvernement de Madame Borne, qu'après avoir fait le lit de la libéralisation des échanges et de la mondialisation, la classe politique nationale en revient, et prône aujourd'hui un retour au protectionnisme, comme votre ancien collègue, le ministre de l'économie, des finances publiques et de la souveraineté industrielle, Bruno Le Maire : « *Il faut accepter de protéger notre marché, (...) c'est le combat que nous menons avec le président de la République depuis 6 ans. Le président de la République en 2017, dans un discours sur l'Europe, indiquait que ce qui compte c'est la souveraineté, préserver la souveraineté européenne, protéger nos marchés, protéger nos agriculteurs, protéger notre industrie. Cette protection de notre marché, de nos intérêts économiques doit être au cœur de nos politiques dans les années à venir* » déclarait-il au journal télévisé de TF1, pas plus tard que le 21 janvier dernier, date de votre post contre Biscochoc.

Tirer à boulets rouges et opposer les Calédoniens n'est pas selon nous la voie qui convient. Depuis plus de 20 ans, certains tirent à boulets rouges sur KNS et aujourd'hui, alors que son actionnaire industriel a annoncé sa volonté de ne plus financer d'investissements, tout le monde est en émoi et appelle l'Etat à l'aide. Nous pourrions en dire autant sur la SLN ou PRNC. Ce ne serait pas non plus dans l'intérêt de la Nouvelle-Calédonie et des Calédoniens. Car si le nickel représente 25% de l'emploi salarié calédonien, n'oubliez pas que l'industrie de transformation représente plus de 10% de l'emploi salarié privé. Et dans le contexte socio-économique actuel, mieux vaut préserver cette industrie et la développer, que chercher à la détruire.

Ne la mettons pas à genou, car quand il sera trop tard, il sera difficile de la relever, les investisseurs s'en seront aussi détournés.

De tout cela, et au-delà de la polémique du moment, la FINC est disposée à échanger avec vous sur ces questions. Il serait dommage, une fois de plus, que l'on divise les Calédoniens pendant la campagne des provinciales, qui plus est sur le sujet de l'industrie calédonienne, essentielle à l'avenir de notre modèle.

La question n'est pas de savoir si nous devons avoir ou pas une production intérieure, la réponse est évidente. La question n'est pas non plus de se demander si elle doit être protégée ou pas de la mondialisation ; la réponse est intimement liée à la première question. Et l'article 1 de la loi de pays de 2019 sur les régulations de marché, voté à l'unanimité du Congrès, a définitivement réglé le sujet.

La vraie question reste : « comment construire un environnement favorable au développement de l'industrie pour que les Calédoniens bénéficient de ses retombées économiques, pour que le consommateur profite de sa compétitivité et que l'environnement soit mieux préservé des émissions de CO2, liées au transport des marchandises ».

Et, ne vous inquiétez pas, l'importation n'en mourra pas, il y a tellement de choses que l'on ne pourra jamais fabriquer et qui seront nécessaires aux Calédoniens.

Dans l'attente, de notre prochaine rencontre, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en nos meilleures salutations.

Le président,  
Xavier BENOIST

